

AMICALE PONGISTE DE OUISTREHAM (CALVADOS) TOURNOI NATIONAL

SAMEDI / DIMANCHE 23 ET 24 MAI 2009

Tournoi " Valides-handicapés, pour un sport ensemble "

L'A.P. Ouistreham organise les samedi et dimanche 23 et 24 mai 2009 son tournoi National aux Tennis Couverts, route de Lion sur Mer à Ouitreham. **Ce tournoi se déroulera sur 27 tables.**

Il est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFTT et évoluant sur le territoire National, ainsi qu'aux non-licenciés et licenciés promo pour les tableaux 7 et 8 (tableaux non homologués) **et aux licenciés handisport** affiliés ou non à la FFTT (tableaux 17, 18 et 19 non homologués)



Article 1 :

Le tournoi comportera 21 tableaux. les tableaux et récompenses sont détaillés ci-dessous:

TABLEAU	CATEGORIES OU POINTS	HEURE	1°	2°	3°	4°	5 à 8
---------	----------------------	-------	----	----	----	----	-------

SAMEDI

1	- 11 ANS MIXTES	14H00	B.A 40 €	B.A 25 €	lots		lots
2	- 13 ANS GARCONS	16H00	B.A 40 €	B.A 25 €	lots		lots
3	- 13 ANS FILLES	16H00	B.A 40 €	B.A 25 €	lots		lots
4	- 15 ANS GARCONS	14H00	B.A 40 €	B.A 25 €	lots		lots
5	- 15 ANS FILLES	14H00	B.A 40 €	B.A 25 €	lots		lots
6	DE 13 à 18 ANS MIXTES	15H00	B.A 40 €	B.A 25 €	LTT	LTT	lots
7	Nons licenciés Promo	15H00	lots	lots	lots	lots	lots
8	FORMULE HANDICAP	16H00	60 €	40 €	20 €	20 €	lots
9	DOUBLE < 3001	18H00	80 €	50 €	20 €	20 €	lots

DIMANCHE

10	< 800 (NC -80)	09H00	40 €	30 €	15 €	15 €	lots
11	< 1000 (NC - 70)	11H00	40 €	30 €	15 €	15 €	lots
12	800 à 1199 (75 - 60)	12H00	40 €	30 €	15 €	15 €	lots
13	1000 à 1399 (65 - 50)	10H00	50 €	30 €	20 €	20 €	10 €
14	1200 à 1599 (55 - 40)	13H00	50 €	30 €	20 €	20 €	10 €
15	1400 à numéro 1001 (45-25)	09H00	100 €	80 €	40 €	40 €	15 €
16	Dames toutes catégories	14H00	250 €	150 €	75 €	75 €	30 €
17	Handisport inter-régions + NL	13H00	50 €	30 €	20 €	20 €	10 €
18	Handisport Joueurs debout	14H00	150 €	100 €	60 €	40 €	20 €
19	Handisport joueurs fauteuil	13H00	150 €	100 €	60 €	40 €	20 €
20	1600 à numéro 400	16H00	250 €	150 €	75 €	75 €	25 €
21	< numéro 400	15h00	500 €	300 €	150 €	150 €	50 €

Le tableau 17 concerne les joueurs évoluant dans le critérium fédéral Handisport Inter-Régions ainsi que les non licenciés handi.

Le premier de chaque tableau recevra en plus une coupe en céramique. Les 8 premiers de chaque tableau seront récompensés. LTT = Lots tennis de tables (tee-shirts, bois, revêtements ...etc.) B,A = Bons d'achats

Chaque participant aura le droit à un tee-shirt "valides- handicapés, pour un sport ensemble".

Le club se réserve le droit de modifier les primes et lots, si le nombre de participants du tableau est insuffisant.

Article 2 :

Le trophée " Provot-Delaveau" récompense le club ayant amené le plus de participants. Il est

Le trophée Provot Delaveau récompense le club ayant amené le plus de participants. Il est remis en jeu tous les ans. Le club qui en sera dépositaire 3 années de suite le gardera. Il a été gagné l'année dernière par le club d'Evrecy.

Article 3 :

Chaque joueur pourra participer au maximum à 2 tableaux ainsi qu'au tableau de double et (ou) le tableau formule handicap. Les jeunes ayant participé le samedi après midi pourront participer à 2 autres tableaux le dimanche. Les féminines hors de leurs tableaux spécifiques pourront participer à 2 tableaux messieurs dans la limite des points indiqués ci-dessus. Les points classement pris en compte sont ceux de la deuxième phase (janvier 2009). Tout joueur handisport licencié FFTT pourra s'il le désire jouer dans les tableaux valides.

Article 4 :

Chaque tableau débutera par poule de 3 (sauf le tableau 8 : élimination directe). Les deux premiers de chaque poule rentreront dans le tableau final. Les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points, excepté le tableau 8 (au meilleur des 3 manches de 21 points). Ne pourront rentrer dans le tableau 8 que les joueurs étant sortis des autres tableaux. Le nombre d'équipes pour le double est limité à 48.

Le forfait pourra être prononcé 5 minutes après le deuxième appel de son nom.

Article 5 :

Les droits d'engagement sont fixés à :

6 euros pour les tableaux 1 à 8 / 10 à 12 / 17

8 euros pour le tableau 9 (par équipe)

7 euros pour les tableaux 13 à 15 et 18 - 19

8 euros pour les tableaux 16-20 et 21

La date limite d'inscription est fixée au samedi 23 mai à 09h00. les inscriptions seront à envoyer à :

Marc Lacauve 5 Rue de la Passe Mary 14750 ST AUBIN SUR MER

Tél :02/31/37/50/30 ou 06/33/83/96/85 e-mail : marclacauve@wanadoo.fr

Article 6 :

Tous les litiges seront tranchés par le juge arbitre, M. Blaise BRICARD, juge arbitre National. L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT, une tenue sportive et règlementaire sera obligatoire.

Article 7 :

Le tirage au sort sera réalisé le samedi 23 mai à partir de 09h00 par M. Blaise BRICARD aux tennis couverts.

Article 8 :

Ce tournoi est homologué par la Fédération Française de Tennis de Table sous le n°21/2009

Article 9 :

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou accident pouvant survenir pendant l'épreuve. La participation au tournoi implique l'acceptation pur et simple du présent règlement.